

LE MADAWASKA

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.— J. Novicov.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

Le Français En Ontario

La province-mère anglaise du Dominion reconnaît l'utilité de l'enseignement du français dans les écoles — Le rapport du comité d'enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario est approuvé par le premier Ministre M. Ferguson — Les enfants doivent d'abord apprendre leur langue maternelle — Le règlement XVII a été un fiasco parce que les Canadiens-français de l'Ontario l'ont combattu énergiquement.

PROFITONS DE LA CIRCONSTANCE

"Lutter, c'est vaincre" nous dit le vieil adage, et il s'est une fois de plus montré vrai dans le résultat que vient d'obtenir la population canadienne-française de l'Ontario. Après des années de luttes conduites au prix de sacrifices énormes, nos compatriotes d'Ontario voient aujourd'hui apparaître à l'horizon un rayon de soleil. A la demande d'un de leurs représentants à la législature, le premier ministre avait nommé un comité devant faire une enquête sur les écoles bilingues en Ontario—bilingues non pas l'enseignement, mais par la langue maternelle des élèves. Ce comité a présenté son rapport au premier ministre, la semaine dernière et celui-ci l'a approuvé et rendu immédiatement public. Ce fut une surprise générale... le rapport est favorable à la minorité française de cette province et fait prévoir le rappel du Règlement XVII.

Est-ce l'esprit de justice qui anime l'adoption de mesures nouvelles, ou est-ce simplement une tactique politique, à l'occasion de la prochaine convention conservatrice et de la réorganisation de ce parti? Peu nous importe. L'important pour nous c'est de constater le fait et de chercher à en tirer parti dans notre province.

L'occasion pour nous est belle et bonne. Ce qui est recommandé comme nécessaire en Ontario, doit l'être davantage dans notre province où nous sommes plus d'un tiers de la population.

Nous savons personnellement que le premier ministre Baxter est très bien disposé en notre faveur. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, il nous a fait ses déclarations d'amour et d'admiration. Toujours nous les avons gobés sans en profiter.

Nous savons également que plusieurs membres du cabinet se sont montrés prêts à nous rendre justice à l'occasion. Mais cette occasion, quand donc leur avons-nous fournie? L'exemple de nos compatriotes d'Ontario nous prouve qu'il faut demander plusieurs fois, réclamer sans cesse pour obtenir quelque chose. Ce n'est pas en rencontrant le cabinet une fois à tous les deux ou trois ans que nous parviendrons à obtenir un meilleur programme scolaire. La question a trop d'importance pour qu'elle s'obtienne aussi facilement. Nous devons revenir souvent à la charge, et jamais nous n'aurons meilleure occasion que maintenant.

La province-mère anglaise, Ontario, donne l'exemple. Ses filles, notre province en est une, devront suivre si nous l'exigeons. Le Nouveau-Brunswick suivra d'autant plus facilement qu'il est gouverné par le parti conservateur. Celui-ci est à se réorganiser. Il sera prêt à bien des concessions pour s'attirer la sympathie et le support de la population française du Canada, chez-nous en particulier.

Le parti ministériel a également besoin du vote français dans notre province pour s'assurer les chances d'un retour aux prochaines élections. Que de choses il est prêt à nous accorder si nous les demandons!

Nous n'avons pas l'autorité nécessaire pour dicter un mode de procédure. Mais il nous semble cependant que le comité Langue et Education de la Société Nationale—dès qu'il sera nommé, et le plus tôt sera le mieux—devra se mettre à l'oeuvre sans retard, organiser son plan d'action, déterminer ses points stratégiques, préparer de solides ficelles qu'il faudra faire jouer au bon moment.

Six mois à peine nous séparent de la prochaine session. Tous les préparatifs doivent se faire dans ce court temps. Il y a de l'intérêt de la race et de l'avenir de nos enfants. Les officiers de la Société Nationale doivent à leurs compatriotes qui leur ont assigné cet honneur, tout leur dévouement. Nous avons eu confiance en leur patriotisme, puissent-ils ne pas nous décevoir.

J.-G. B.

Reflexions d'un Irreflechi

Pour être de courte durée, un voyage aux Etats-Unis n'inspire pas moins sur le Canada de salutaires réflexions auxquelles un séjour plus prolongé n'apporterait sans doute aucune modification. C'est à distance et à l'étranger que l'on trouve le point de comparaison nécessaire à un jugement raisonné sur les choses canadiennes.

La première constatation est la présence d'un nombre canadien-français chez l'oncle Sam. La plaie de l'émigration y apparaît dans tous ses amples. On se surprend à rêver combien le Canada serait prospère aujourd'hui si tous ces émigrés (le meilleur peuple du monde) étaient restés à travailler chez-nous. Devant une telle situation, qui se défendrait de certains jugements sévères envers nos gouvernants, depuis la confédération?

G. N. TRICOCHÉ VARIETES

ETRANGES ACCIDENTS

Il y a quelque temps, nous lisons dans "Le Madawaska" qu'un homme de Tracadie avait été tué par sa pipe: cette dernière, quand l'individu tomba après avoir buté sur quelque chose, pétra dans sa gorge et lui coupa la trachée artère. Ceci nous remet en mémoire nombre d'accidents étranges, dont nous mentionnerons quelques uns. Une couturière de notre connaissance avait à la bouche, non une pipe, mais un petit étui à aiguilles. Un faux pas lui fit serrer les dents, qui firent sauter le couvercle; et elle avala une vingtaine d'aiguilles. Elle s'évanouit de terreur; il y avait de quoi. Quand elle reprit ses sens, elle fut étonnée, non seulement d'être encore de ce monde, mais de ne ressentir aucun malaise. Un médecin, appelé, ne voulut rien faire, craignant, avec raison, de compliquer des choses qui ne paraissaient pas aller si mal! Pendant longtemps, la pauvre fille resta, on pourrait dire, non sur des épingle, mais sur des aiguilles, n'osant faire aucun effort violent. Toutefois, après un an, les aiguilles sortirent d'elles-mêmes, paisiblement, par de petites pustules, sur différentes parties du corps, notamment le bout des doigts. Dans un même numéro d'un journal américain, on peut lire deux faits divers renfermant de grandes analogies, mais avec des résultats totalement différents: tous deux se rapportent à des nettoyeurs de fenêtres qui, par mégarde, se laisserent choir, l'un d'un 15^e à Brooklyn. Le premier, non seulement se tua, mais tua aussi une bonne dame la quelle, dans la rue, attendait le tramway. Le second, bien que frappant dans sa chute une poutre au 3^e étage, et rebondissant dans l'espace, se releva, et marcha comme si de rien n'était. Un autre homme, presque au même moment, à New-York, tomba par la fenêtre du 18^e étage; mais, dans sa dégringolade, passa si près du rebord de la fenêtre de l'étage immédiatement inférieur, qu'il s'y accrocha par les doigts, y prit pied par une habile contorsion, et entra dans le bâtiment par cette ouverture. Sans doute, il était né coiffé!

George Nestler Tricoché.

SAVEZ-VOUS?

COMMENT LA VULCANISATION DU CAOUTCHOUC FUT DÉCOUVERTE

De bien des façons le caoutchouc, tel qu'originellement employé pour des articles d'usage général, était bien différent des formes dans lesquelles nous le trouvons aujourd'hui. Virtuellement son seul usage dans les premières années après sa découverte était dans la fabrication de chaussures de "gomme" ou caoutchouc. Cela était facile à faire, mais quand le temps devenait froid ces chaussures devenaient dures et raides, ce qui faisait qu'elles étaient très peu confortables pour les pieds, tandis que d'un autre côté dans les temps chauds elles étaient collantes, ce qui était encore pire.

Le problème de rendre le caoutchouc plus utile et plus pratique s'imposa à l'attention de bien du monde. Parmi ceux qui recherchaient ainsi l'utilisation plus pratique du caoutchouc était Charles Goodyear. C'est en examinant les tiges d'une ceinture de sauvetage qui était devenu inutilisable par suite des conditions climatiques que l'idée surgit en lui de consacrer une partie de son temps au problème de traiter le caoutchouc de manière à rendre son usage plus pratique.

Il passa plus de six ans à faire des expériences infructueuses. Enfin au bout de ce temps par un pur hasard il découvrit la solution du problème qu'il cherchait. Il avait découvert le procédé de la vulcanisation, qui est simplement la préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur et au froid.

Le nouveau plan ne rencontre pas les vœux de ceux qui sont opposés à l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario, mais c'est un effort honnête pour remédier à la difficulté présente, et en même temps pour donner justice à la minorité dans les district scolaires, qu'elle soit anglaise ou française.

L'Enseignement du Français...

Suite de la page 1
surde que d'essayer d'obliger la population de langue française à placer l'anglais avant le français. En le tentant par la force de la loi, on ne réussit qu'à porter les Canadiens français à s'attacher davantage au français et à désirer moins de contact avec l'anglais. Il serait également absurde d'essayer de substituer le français à l'anglais dans les régions où la population est de langue anglaise.

"On ne peut pas s'opposer intelligemment à ce qu'on apprenne le français et l'anglais, ou c'est possible. En vérité, beaucoup plus d'Anglo-Canadiens seraient heureux d'apprendre le français s'ils le pouvaient. Du moment que les droits des deux races sont respectés et que le peuple canadien peut jouir de la liberté qui lui est assurée par l'acte de l'Amérique britannique du Nord, il est grandement désirable d'exercer la tolérance dans les questions de langue."

ONTARIO SCHOOLS

(Telegraph-Journal, St-John, N.B.)
Nous traduisons du quotidien de St-Jean:

Deux principes ont été reconnus dans le rapport du Comité d'Ontario sur les écoles bilingues, lequel a été approuvé par le premier ministre Ferguson. Le premier c'est que l'élève avancera plus facilement s'il reçoit sa première éducation dans sa langue maternelle; qu'il soit anglais ou français. L'autre c'est la reconnaissance des écoles séparées. Le rapport recommande aussi que tous les élèves doivent apprendre l'anglais, d'autres entièrement de langue française, et les écoles fréquentées par des enfants de l'une et l'autre de ces groupes. Ceci a créé des difficultés, parce que dans certaines écoles fréquentées par des français, l'enseignement de l'anglais était négligé, tandis qu'ailleurs le progrès des élèves français était retardé parce qu'ils avaient à apprendre leurs leçons en anglais.

"On adopta autrefois le fameux règlement XVII pour prévenir cette difficulté, mais il fut un fiasco. Il y aura maintenant un plus grand nombre d'écoles bilingues. Il y aura les écoles publiques et les écoles séparées. On s'est aperçu qu'il est impossible de mettre en force des règlements radicaux, et ainsi il y aura en Ontario un directeur de l'instruction anglaise et un directeur de l'instruction française, responsable à l'inspecteur-en-chef. Ces trois personnes seront sous la direction du ministre de l'Education, qui sera constitué en autorité dans toutes les questions importantes d'ordre scolaire.

"Le nouveau plan ne rencontre pas les vœux de ceux qui sont opposés à l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario, mais c'est un effort honnête pour remédier à la difficulté présente, et en même temps pour donner justice à la minorité dans les district scolaires, qu'elle soit anglaise ou française."

L'HON. M. FERGUSON

"La population française est désireuse que ses enfants apprennent l'anglais et la population anglaise est désireuse qu'on lui facilite les moyens d'apprendre le français. J'ai lu et relu le rapport et je l'ai étudié beaucoup au cours de la semaine dernière. Le sens des recommandations du comité est que des suggestions ayant pour but d'aider et des avis auront comme résultat une confiance et une coopération qui feront plus de bien qu'une règle rigide et dogmatique, décrétant qu'il y aura inspection seulement, au lieu d'une association et d'une assistance strictes.

"C'est un problème purement éducationnel et il a été étudié comme tel, sans aucune considération politique. Pendant près d'un demi-siècle différents gouvernements ont cherché ardemment par divers moyens à atteindre la fin désirée. Le rapport démontre conclusivement que jusqu'à aujourd'hui, aucun de nos efforts n'a

réussi. Le comité fait une nouvelle suggestion qui, je le crois sincèrement constituera une grande amélioration en ce sens qu'elle permettra de donner une meilleure éducation aux enfants. "J'ai travaillé à donner aux enfants de cette province l'opportunité d'acquiescer la meilleure éducation possible, sans avoir en vue aucun avantage politique. J'ai confiance que la grande majorité du peuple acceptera les vœux du comité comme un effort sérieux et sincère qui aidera à créer une meilleure entente et à apporter de meilleurs résultats éducationnels."

M. S. M. GENEST

"Les conclusions comité comité spécial d'enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario sont de nature à servir la cause de l'éducation à travers le Canada, déclare Samuel M. Genest, président d'un bureau des écoles séparées d'Ontario."

"Si l'on en juge par les commentaires du Premier Ministre Ferguson, il semblerait", dit M. Genest, "que le comité en est arrivé à constater la grande différence qui existe entre les écoles avant leurs problèmes particuliers."

M. W. H. MOORE

Le président de la Commission fédérale d'ur et l'auteur du "Clash" a déclaré: "Personnellement j'entends bien peu de craintes pour l'avenir. La considération que vient de recevoir la langue française dans l'Ontario est un hommage aux Canadiens français de cette province et à leur belle culture."

"Les meilleures garanties d'avenir se trouvent dans cette confiance que les Canadiens français ont toujours revendiqué leurs droits à leur culture avec beaucoup de courage et de persévérance."

"Aux yeux de M. Moore le Règlement XVII a toujours été une erreur morale aussi bien que nationale. Un g. vnement a le devoir de veiller sur les intérêts des minorités comme des citoyens et de comprendre les besoins et intérêts de tous. Dans le Dominion comme le nôtre il ne saurait y avoir de province de langue anglaise ni de province de langue française, dans ce sens qu'on puisse affirmer les droits d'une langue au détriment d'une autre langue."

M. H. P. HOCKEN

"L'ancien grand maître des orangistes, après avoir passé en revue les circonstances qui ont amené l'adoption du règlement 17, lit que le s chefs de l'association les orangistes ne se sont jamais accordés sur la question de savoir si l'adoption de ce règlement était sage." Après quinze ans d'expérience, dit-il, les commissaires trouvent que le règlement 17 n'a pas atteint le but auquel il était destiné, et il semble qu'il n'existe pas de moyen pas lequel le gouvernement puisse le mettre en vigueur, si ce n'est pas un changement révolutionnaire dans toute la situation scolaire."

Mme J. A. WILSON

"C'est un fait extraordinaire qu'en Canada, où nous avons l'occasion d'apprendre les deux plus grandes langues du monde, nous nous contentions d'en avoir une seule", a déclaré Mme J. A. Wilson, présidente du National Council of Women, au cours d'une conférence donnée hier après-midi au conseil local. Mme Wilson a assisté au mois de juin dernier à l'assemblée de l'Exécutif de l'International Council of Women et a rapporté ce qui s'était passé aux femmes du conseil local. La conférence laisse à son auditoire de se demander s'il n'est pas imprudent ou injuste pour les enfants du Canada que le français ne soit pas enseigné dans toutes les écoles publiques. Mme Wilson a remarqué que presque toutes les déléguées à la convention de l'International Council of Women savaient le français.

CIVIS.